

Paris le 3.10.1960

Cher Monsieur Motehane,

A la suite de notre entrevue cette après midi, et vous autorisant de l'avis favorable de Mr Montel et de Mr Pérès ainsi que de celui, prévu, de Mr Weisskopf (ce qui à votre sens constituait une majorité suffisante pour prendre une décision), vous m'avez dit votre intention d'accepter, au nom du Comité Scientifique de l'IHES, une participation financière de l'Euratom à l'IHES en contrepartie de la participation de l'Euratom au Comité Scientifique de l'IHES.

Je tiens à vous soumettre mes plus expresses réserves devant cette décision. N'ayant été averti que aujourd'hui de l'offre faite par l'Euratom, je ne suis pas en mesure pour l'instant de prendre position sur la question de fond. Il me semble cependant impossible qu'une décision engageant la composition du Comité Scientifique puisse être prise sans que tous les membres du Comité Scientifique aient été avertis et aient donné leur accord, et en cas de désaccord sans qu'une réunion du Comité Scientifique ait eu lieu. En l'occurrence, ni Mr Dieudonné ni Mr Oppenheimer n'ont été ~~avertis~~ prévenus, de mon côté je ne puis donner avis favorable avant ~~de~~ un minimum de réflexion et avant d'en pouvoir conférer avec Mr Dieudonné (qui doit rentrer le 12 Octobre), Je viens de téléphoner à Mr Montel, qui me dit qu'il n'avait aucunement connaissance que l'aide offerte par l'Euratom impliquait la participation de l'Euratom au Comité Scientifique (et non uniquement au Conseil d'Administration comme prévu dans les Statuts de l'IHES). Vous avez motivé votre refus de différer une réponse définitive à l'Euratom jusqu'après la consultation du Comité Scientifique par votre désir de disposer dans l'immédiat des sommes qui seraient mises à la disposition de l'IHES - ce qui revient à mettre en fait le Comité Scientifique devant un fait accompli.

Paris le 3.10.1960

Cela pose une question de principe pour le fonctionnement du Comité Scientifique et son rôle, qui devra bien être élucidée prochainement.

Je tiens à vous soumettre mes plus expresses réserves devant cette décision. N'ayant été averti que aujourd'hui de l'offre faite par l'Institut, je ne suis pas en mesure pour l'instant de prendre position sur la question de fonds. Il me semble cependant impossible d'une décision engageant la composition du Comité Scientifique sans être prise sans que tous les membres du Comité Scientifique aient été avertis et aient donné leur accord, et en cas de désaccord sans qu'une réunion du Comité Scientifique ait eu lieu. En l'occurrence, ni Mr Dieudonné ni Mr Oppenheimer n'ont été avertis prévus, de mon côté je ne puis donner avis favorable avant un minimum de réflexion et avant d'en pouvoir conférer avec Mr Dieudonné (qui doit rentrer le 12 Octobre), je viens de téléphoner à Mr Montel, qui me dit qu'il n'avait aucunement connaissance que l'aide offerte par l'Institut impliquait la participation de l'Institut au Comité Scientifique (et non uniquement au Conseil d'Administration comme prévu dans les statuts de l'IHES). Vous avez motivé votre refus de différer une réponse définitive à l'Institut jusqu'après la consultation du Comité Scientifique par votre désir de disposer dans l'immédiat des sommes qui seraient mises à la disposition de l'IHES - ce qui revient à mettre en fait le Comité Scientifique devant un fait accompli.

A. Grothendieck

*A. Grothendieck*